

APPEL À CONTRIBUTION
ANNUAIRE DE DROIT MARITIME ET OCÉANIQUE 2025
« 2025 UN OCEAN CONFERENCE »

L'Annuaire de Droit Maritime et Océanique lance un appel à contribution pour un numéro spécial en lien avec la tenue, à Nice du 9 au 13 juin 2025, de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan organisée conjointement par les gouvernements de la France et du Costa Rica. Cet événement fait suite aux deux premières conférences des Nations Unies sur l'Océan, qui se sont tenues respectivement à New York en juin 2017 et à Lisbonne en juin 2022.

En septembre 2019, la publication par le GIEC du *Rapport Spécial sur l'Océan et la Cryosphère dans le contexte du Changement climatique* (SROCC) a mis en évidence les liens entre climat et océan. L'océan a été reconnu comme un enjeu majeur du changement climatique. Depuis lors, le principal objectif de la *Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques* au service du développement durable (2021-2030) consiste à appuyer les efforts visant à inverser le cycle de déclin de la santé de l'océan et à créer de meilleures conditions pour le développement durable de l'océan, des mers et des côtes, notamment via la mise en œuvre de l'ODD14 de l'Agenda 2030.

Ce numéro spécial, coordonné par Odile Delfour Samama et Frantz Mynard, directeurs de publication de l'ADMO et directeurs adjoints du Centre de Droit Maritime et Océanique (Nantes Université) portera spécifiquement sur cette question :

- a. Pêche durable
- b. Protection et restauration des écosystèmes marins, y compris les écosystèmes profonds
- c. Coopération régionale
- d. Prévention des pollutions marines
- e. Articulation entre l'océan, le climat et la biodiversité
- f. Transport maritime durable
- g. Recherche scientifique
- h. Effectivité des règles internationales au regard de la conservation et de l'utilisation durable des océans

Votre contribution doit comprendre un nombre de caractères (espaces inclus) compris entre 30 000 et 60 000 signes.

Calendrier de l'appel

- ⇒ **1^{er} juillet 2025** : soumission de l'article. Les auteurs sont invités à préciser leurs titres et institutions de rattachement.
- ⇒ **20 juillet 2025** : réponse après une lecture en double aveugle
- ⇒ **25 août 2025** : date-limite de remise des articles et d'un résumé avec corrections demandées, le cas échéant
- ⇒ **Septembre** : envoi à l'éditeur pour une publication prévue en décembre (versions papier et numérique)

Nous vous remercions de consulter les lignes directrices des consignes aux contributeurs en annexe.

Les contributions peuvent être proposées par des enseignants-chercheurs, doctorants ou récents docteurs, ainsi que des professionnels (avocats, administrateurs des affaires maritimes, assureurs, inspecteurs du travail, etc.) du monde de la mer.

Des articles issus des bons mémoires de master 2 sont accueillis régulièrement par le comité de rédaction, notamment sur des sujets innovants.

Les contributions peuvent avoir une dimension nationale, régionale ou internationale. Les contributions internationales peuvent être publiées en anglais, espagnol ou italien et doivent le cas échéant comporter un résumé en français.

Pour toute question et/ou envoi de votre contribution, veuillez contacter le secrétariat de rédaction :

Caroline Guichard - cdmo@univ-nantes.fr

L'ADMO est, dans le monde de la mer, un volume annuel juridique de référence nationale et internationale.

Publiée depuis 1974 par le CDMO, il est pensé comme un lieu d'expertises, d'ouverture, d'échanges et de débats, utile tant au monde universitaire qu'au monde professionnel.

Si les contributions liées au droit maritime et de la mer trouvent dans l'ADMO un port d'attache naturel, les contributions économiques, historiques et sociologiques ont toute leur place.